

Woleu-Ntem/Département de l'Okano/District de Sam/Intempéries

La toiture de l'école protestante emportée par l'orage

LBON
Mitzic/Gabon

LES élèves et parents de l'école privée protestante de Sam, dans le département de l'Okano (Mitzic), sont dans le désarroi. Et pour cause, une bonne partie de la toiture de l'unique bâtisse abritant les salles de classe a été emportée par le violent orage, qui a soufflé dans la localité, jeudi dernier en fin d'après-midi. Selon les témoignages recueillis auprès du directeur

de cette école, Gérard Aristide Manfoumbi, il était 17 heures 45 minutes quand une fine pluie a commencé à tomber, accompagnée d'un vent violent. « Les choses sont tellement allées vite et subitement, j'ai entendu un grand bruit. C'était la toiture qui venait de céder. Elle a été projetée dans la cour », nous a-t-il confié, visiblement désespéré. Il faut dire que le bâtiment de l'école protestante de Sam, qui n'a jamais reçu la moindre réfection depuis sa construction, il y a une vingtaine d'années, est



Photo : LBON

L'école privée protestante de Sam, après le passage de l'orage.

dans un état de délabrement avancé qui faisait craindre le pire à chaque averse. « Je me demande quel aurait été le bilan si jamais cet incident avait eu lieu pendant les heures de cours », s'est interrogé un parent d'élève, qui n'a pas manqué de « remercier Dieu pour avoir préservé Sam du pire ». Au regard des dommages très importants constatés, les 1ères, 2es et 3es années, ainsi que le pré-primaire, ne pourront plus avoir cours jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Seuls les 4es et 5es années

dont la salle a été préservée des dégâts continueront d'apprendre. D'où l'appel du directeur à l'endroit des pouvoirs publics, de la direction nationale de l'enseignement protestant, des autorités politiques et de toutes les bonnes volontés, en vue « de sauver l'école protestante de Sam en réfectionnant complètement. » « Pour moi, estime un habitant de Sam, il faut reconstruire cette école en matériaux durables. L'actuel bâtiment ne peut plus tenir longtemps, inutile donc de le réfectionner. »

Haut-Ogooué/Département de la Mpassa/Franceville/Aide à l'éducation

10 000 imprimés de bulletins offerts au lycée Eugène Marcel Amogho

N.O.
Franceville/Gabon

C'est un don du sénateur du 1er arrondissement de Franceville, Fernand Joumas Dit Salamba, sensible aux problèmes rencontrés par l'établissement dans l'impression des bulletins de notes.

CONFRONTE à une insuffisance d'imprimés de bulletins de notes depuis le début de cette année scolaire, le lycée Eugène Marcel Amogho (Lema) de Franceville, dirigé par

Christian Ndjogho Cognot, n'a pas pu remettre aux parents les bulletins du 2e trimestre de leurs enfants. Face à cette situation gênante, le sénateur du 1er arrondissement, Fernand Joumas Dit Salamba, alors saisi par le proviseur, ne s'est pas fait prier pour lui venir en aide. En mettant à la disposition de l'établissement un lot de 10 000 imprimés, financés sur fonds personnels du parlementaire. Surtout que, contrairement à la plupart des lycées et collèges du pays, paralysés par la dernière et longue grève des ensei-



Photo : N.O.

Le président de l'APE (d) remettant symboliquement le don de bulletins scolaires au proviseur du lycée Eugène Marcel Amogho, Christian Ndjogho Cognot.

gnants, le Lema a continué à fonctionner normalement durant cette période. Les 10 000 bulletins, imprimés

par la société Multipress, à Libreville, ont été remis, dernièrement, au proviseur par le président de l'Association des parents d'élèves (APE), Serge Brice Simba, représentant le donateur, en présence des chefs de classe de chaque niveau. Le président de l'APE a alors saisi cette opportunité pour exprimer sa gratitude au parlementaire : « Le sénateur vient, une fois de plus, prouver l'intérêt qu'il porte à la formation de la jeunesse algovéenne et aux élèves du Lema en particulier. L'année dernière, il avait déjà

pris en charge le paiement des émoluments de neuf enseignants vacataires au lycée, à hauteur de 5 millions 400 000 francs. Nous ne pouvons que lui dire merci et souhaiter qu'il continue sur cette voie », a indiqué Serge Brice Simba. Cette importante quantité de bulletins de notes permettra ainsi au lycée de boucler l'année scolaire en cours, et d'entamer le premier trimestre de l'année prochaine, sans difficulté. Ce qui constitue un motif de satisfaction et de soulagement pour le proviseur Christian Ndjogho Cognot.

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Session ordinaire du Conseil départemental

Le plafond budgétaire en hausse de plus de 70%

PSNB
Ntoum/Gabon

Il s'est établi, en 2017, à 865 millions 890 618 francs contre 506 millions 989 228 francs en 2016. Soit une augmentation de 359 millions de francs.

LE Conseil départemental du Komo-Mondah (CDKM) a tenu, vendredi dernier, dans la salle de réunion de ladite institution à Ntoum, sa session ordinaire dont l'ordre du jour portait sur l'adoption du budget primitif pour le compte de l'exercice 2017. Sur les dix-neuf conseillers de cette institution, dix-huit étaient présents aux travaux présidés par Julien Eko Ndong, en présence du préfet de ce département, Alphonse Débat Passantère.

Selon le président de la commission Finance et Comptabilité, Christophe Nze Mba, qui a présenté ledit projet de budget, le plafond de celui-ci connaît une hausse de plus de 70% en 2017. Il s'est établi à 865 millions 890 618 francs, contre 506 millions 989 228 francs. Soit une augmentation de



Photo : PSNB

Le président du Conseil, Julien Eko Ndong dirigeant les travaux.



Photo : PSNB

Les travaux se sont tenus en présence du préfet du Komo-Mondah, Alphonse Débat Passantère.



Photo : PSNB

Le président de la commission Finances, Christophe Nze Mba (d), a présenté avec professionnalisme, le projet de budget.

359 millions de francs. « Si ce plafond est correctement exécuté, il donnera une bonne marge de manœuvre à notre institution locale dans sa capacité opérationnelle à répondre aux fortes et justes attentes sociales de nos populations. Pour 2017, le budget primitif a une forte tonalité sociale et il est souhaitable que les investissements sociaux, restés très insuffisants au cours des exercices passés, augmentent cette année », a-t-il souligné. Avant d'ajouter : « un accent particulier a été mis sur les dépenses de transferts et d'action sociale, le lancement des activités de la commission des affaires sociales, culturelles, sportives et des loisirs, restées très longtemps en veilleuse, la réhabilitation de l'hydraulique villageoises et la création de nouveaux forages dans l'ensemble du département du Komo-Mondah. » Compte tenu du niveau très élevé des ristournes, a poursuivi M. Nze Mba, 88 % de leurs recettes ordinaires, au niveau du cadrage global du budget, la commission a retenu que la partie extraordinaire soit financée sur leurs recettes propres. « A cet effet, une provision pour au-

tofinancement de la section extraordinaire a été inscrite à hauteur de 280 millions 657 477 francs. » Peu avant, le président du CDKM a fait état aux conseillers des principales réunions tenues pendant l'intersession et rappelé l'évolution du taux d'exécution des budgets antérieurs, ainsi que celui du déficit de leur institution. Concernant le budget, de 2014 à 2016, le taux moyen d'exécution en dépenses est de 80%. Ce qui atteste de ce qu'un effort particulier a été fait dans la maîtrise des dépenses. « Parallèlement, notre déficit laissé par le bureau sortant a diminué très fortement, passant de 1 milliard 100 millions de francs à environ 500 millions de francs à fin 2016. Soit une baisse de 650 millions de francs, ceci grâce à l'augmentation de nos ristournes. » Avec les efforts de gestion réalisés, ce montant aurait certainement permis d'engager de nombreux investissements, au bénéfice des populations. Aussi, Julien Eko Ndong a-t-il soumis aux conseillers, les orientations stratégiques qui ont guidé leur esprit dans la confection du projet de ce budget.